

## CACES R490 - Grues Auxiliaire de Chargements de Véhicules

**OBJECTIF DE LA FORMATION:** CACES R490 - Grues Auxiliaire de Chargements de Véhicules - Option Télécommande - Etre capable d'appliquer les règles de sécurité liées à a fonction de conducteurs grues de chargements de véhicules tant sur le plan théorique que pratique.

### CONTENU DE LA FORMATION :

- Théorie**
- Les différentes instances et organisme de prévention : IT, CRAM, médecine du travail, OPPBTP, contrôle technique CHSCT
  - Les obligations des constructeurs
  - Les obligations des employeurs et les responsabilités des conducteurs (civile et pénale)
  - Les responsabilités du personnel d'encadrement
  - Les différents éléments d'une grue auxiliaire
  - Les différents équipements d'une grue auxiliaire. Les risques liés à leur utilisation
  - Les courbes de travail de la grue auxiliaire
  - Les notions élémentaires de physique (évaluation des charges, centre de gravité)
  - Les règles de stabilités et de mise en œuvre
  - Distance avec les câbles électriques
  - Les règles de conduite et de stationnement
  - Les organes de sécurités et vérifications à effectuer
  - Les risques liés à l'utilisation d'une grue auxiliaire
- Pratique**
- L'adéquation de la GACV par rapport à l'opération de manutention envisagée
  - Les vérifications de la GACV en prise de poste
  - Le positionnement, calage de la GACV et balisage de la zone d'évolution
  - L'utilisation des manœuvres : élinguer la charge, utiliser différents dispositifs de levage, effectuer des mouvements décomposés et synchronisés, maîtriser le balancement, prendre et déposer la charge à un endroit précis.
  - La précision des manœuvres
  - Le repli et les vérifications en fin de poste : repérer les anomalies et en rendre compte
  - L'utilisation des gestes de commandement
  - Les opérations de maintenance
- Passage du test CACES

### RÉSULTATS ATTENDUS :

Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité R490 - Grues Auxiliaire de Chargements de Véhicules - Option Télécommande

### ENCADREMENT FORMATEUR :

Titulaires des diplômes/titres/certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc.) Examineurs certifiés testeurs CACES® par Bureau Veritas Certification Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement, formés, audités et évalués par des organismes extérieurs et nos moyens internes

### PUBLIC VISÉ :

Toute personne souhaitant utiliser des grues auxiliaires de chargement de véhicules

### PRÉ REQUIS :

Initial: Être âgé de 18 ans minimum Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation chariots de manutention Maîtriser le français (oral et écrit) Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases. Recyclage: Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité.

### SUIVI - ÉVALUATIONS :

Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens. - Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® grues auxiliaires de chargement de véhicules (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R485 de la CNAM) ou équivalent. - Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud

### MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique. Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme. Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe (étude de cas vidéo, schémas, etc.), d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz. Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression. 1 salle équipée ainsi que les moyens techniques conformes à la Recommandation R490 devront absolument être mis à disposition par le client.

### ACCESSIBILITÉ :

Personne en Situation d'Handicap Bienvenue. Un accompagnement spécifique peut être engagé. Notre référent handicap est à votre disposition au numéro indiqué dans nos coordonnées.

**LANGUE :** Français

### CERTIFICATION

Carte CACES de la/des catégorie(s) concernée(s)

### POINTS FORTS DE LA FORMATION :

Excellente occasion de rencontrer d'autres professionnels et d'échanger avec eux sur de problématiques communes ; Vous travaillez avec un centre labellisé et certifié CACES suivant la recommandation R400.

### LIEU, DATES ET HORAIRES DE LA FORMATION

>> Calendrier de formations